

[IE] Le radiodiffuseur de service public met en place un système de classification signalétique

IRIS 2002-2:1/22

*Candelaria van Strien-Reney
Faculty of Law, National University of Ireland, Galway*

Le radiodiffuseur national de service public irlandais, RTÉ, vient de mettre en place un système qui aidera les téléspectateurs à décider si ses programmes conviennent ou non aux enfants et adolescents. Les programmes préenregistrés des deux chaînes de télévision de RTÉ affichent désormais en haut à droite de l'écran une petite icône pendant les vingt premières secondes de diffusion.

Il existe cinq classifications : tout public (GA), enfants (Ch), jeunes adultes (YA), accord parental souhaité (PS) et adultes (MA). Les programmes classés "jeunes adultes" sont destinés aux adolescents et peuvent traiter de relations sentimentales, de sexualité ou de drogues douces. Ceux classés "accord parental souhaité" peuvent aborder des sujets d'adultes et contenir une violence modérée ou comporter l'emploi occasionnel de gros mots. Ceux classés "adultes" contiennent des scènes d'érotisme, de violence ou des propos sacrilèges.

Alors que les films de cinéma et les cassettes vidéos font l'objet d'une classification par âge, conformément aux dispositions des lois de 1923-1992 relatives à la censure des films et de la loi de 1989 relative aux enregistrements vidéos, les radiodiffuseurs ne sont pas soumis à cette législation. Cependant, selon la loi de 2001 relative à la radiodiffusion (voir IRIS 2001-4 : 9), la Broadcasting Commission (Commission de la radiodiffusion) d'Irlande est chargée d'édicter des codes de conduite et des règlements pour déterminer les normes de programmation. Ceux-ci s'appliqueront à l'ensemble des radiodiffuseurs, y compris RTÉ, mais ils n'ont pas encore été mis en place à ce jour.

"RTE will now come with a warning", The Irish Times, 19 January 2002

<http://www.ireland.com/newspaper/front/2002/0119/812368684HMRTE.html>

RTE affichera désormais une signalétique, The Irish Times, 19 janvier 2002

